

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
COMMUNAUTE DE COMMUNES NIEVRE ET SOMME
TERRITOIRE OUEST AMIENOIS

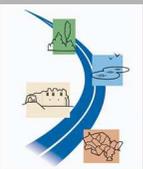


TOME 1 : Morphologies urbaines



Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire du :

Le Président



<i>Analyse de s morphologies urbaines</i>	3
A. Synthèse des morphologies urbaines	4
B. Analyse.....	5
1. Une adaptation au territoire	5
A. Les voies de communication	5
B. La répartition de l'habitat	8
2. Les formes urbaines de l'ouest amiénois	10
A. Les villes et villages de la Vallée de la Somme	10
B. Les villages des vallées humides.....	12
C. Les villages bosquets	13
3. L'ouest amiénois : entre industrialisation, activités et résidentialisation pavillonnaire	15
A. Industrialisation de la vallée	15
B. Activités et infrastructures.....	17
C. Résidentialisation pavillonnaire.....	18
4. les espaces publics	19



ANALYSE DE S MORPHOLOGIES URBAINES

A. CE QUE DIT LE SCoT DU GRAND AMIENOIS

Le paysage de l'Ouest Amiénois est rattaché à celui de la Vallée de la Somme qui apparaît bien délimité par rapport aux plateaux et n'est pas uniforme avec des secteurs à fort reliefs offrant des panoramas exceptionnels et d'autres moins pentus qui composent un paysage plus discret.

L'un des enjeux du SCoT est de prendre en compte les caractéristiques paysagères dans les projets d'aménagement : il s'agit de mettre en œuvre les mesures permettant d'assurer le maintien des spécificités paysagères du territoire, notamment celles résultant des grands types de paysages les vallées et les plateaux qui alternent sur le territoire.

Ainsi, les intercommunalités ont pour objectifs :

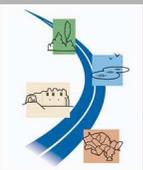
- D'intégrer les développements urbains futurs localisés sur les plateaux constitués d'espaces ouverts
- D'assurer l'insertion paysagère des nouveaux projets en prenant en compte la topographie et l'impact des constructions
- D'affirmer des limites paysagères au développement urbain
- De préserver les villages bosquets

Le deuxième objectif est de préserver les vues panoramiques et les cônes de vue :

- Repérer et maintenir les points de vue remarquables
- Valoriser les axes routiers et ferroviaires
- Favoriser l'accès au paysage par l'intermédiaire des liaisons douces.

Le troisième objectif est de mettre en valeur les entrées de villes :

- Préserver les éléments paysagers et patrimoniaux identitaires existants qui participent à la qualité des entrées de ville
- Mener une réflexion sur la sécurisation des entrées de villes
- Améliorer l'attractivité des quartiers de gares, portes d'entrée du territoire
- Porter une attention particulière à l'aspect qualitatif des sites d'activités positionnés en entrée de ville
- Réglementer l'affichage publicitaire (possibilité)



B. SYNTHÈSE DES MORPHOLOGIES URBAINES

L'ESSENTIEL : ANALYSE DES MORPHOLOGIES URBAINES

- ✓ Une organisation de l'espace qui s'est faite selon les caractéristiques physiques du territoire
- ✓ Des formes urbaines organisées autour de trois types : villes et villages de la vallée de la Somme, villages des vallées humides, villages bosquets
- ✓ Une organisation urbaine axée autour de l'industrialisation, des activités et de la résidentialisation pavillonnaire
- ✓ Des espaces publics organisant le tissu urbain, dont la vocation est quelques fois à davantage préciser

Points d'attention :

- ***Une attention particulière à porter sur l'enfrichement des parcelles, qui peut avoir un impact sur la perception des paysages***
- ***Une réduction petit à petit des fenêtres sur la Somme, par l'urbanisation progressive des voiries traversantes***
- ***Une valorisation des éléments de patrimoine à mettre en place***
- ***Une vigilance à avoir pour limiter les impacts de la résidentialisation du territoire***
- ***Des coupures urbaines qui tendent à disparaître le long de la Somme***
- ***Une banalisation du paysage globale de l'Ouest Amiénois***
- ***Une disparition des mares***
- ***Des espaces publics souvent dédiés au stationnement***
- ***Une qualification des espaces publics à davantage travailler***



C. ANALYSE

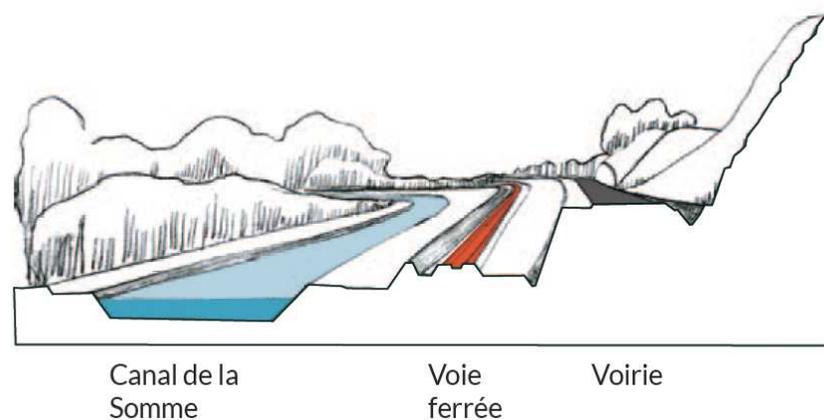
1. UNE ADAPTATION AU TERRITOIRE

La morphologie urbaine identifie les formes d'urbanisation à l'origine de la naissance et de la formation du bourg. Elle est le résultat des conditions économiques, politiques, culturelles, topographiques. Elle reflète les relations entre le bourg et son environnement immédiat, et est le résultat des habitudes des générations passées. L'analyse de la morphologie urbaine permet d'orienter les développements futurs, de façon cohérente avec l'existant (programmation de logements et d'équipements, maîtrise du foncier, préservation du cadre de vie, ...)

A. Les voies de communication

Les voies de communication révèlent la géographie de l'Ouest Amiénois.

La vallée de la Somme est un axe majeur historique entre Paris et Manche. Cet axe a façonné l'implantation des voies de communication, entre voie ferrée et axes routiers. L'organisation des axes de communication s'est faite en parallèle de la Somme, en « étage » afin de limiter les risques d'inondations par des voies endiguées. Trois franchissements de la Somme sont possibles, afin de relier le nord et le sud du territoire par des chaussées traversantes.



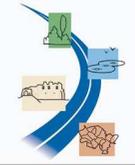


Sur les versants du territoire, le maillage s'est fait par des voies perpendiculaires à la Somme, vers le plateau : les voies descendantes.

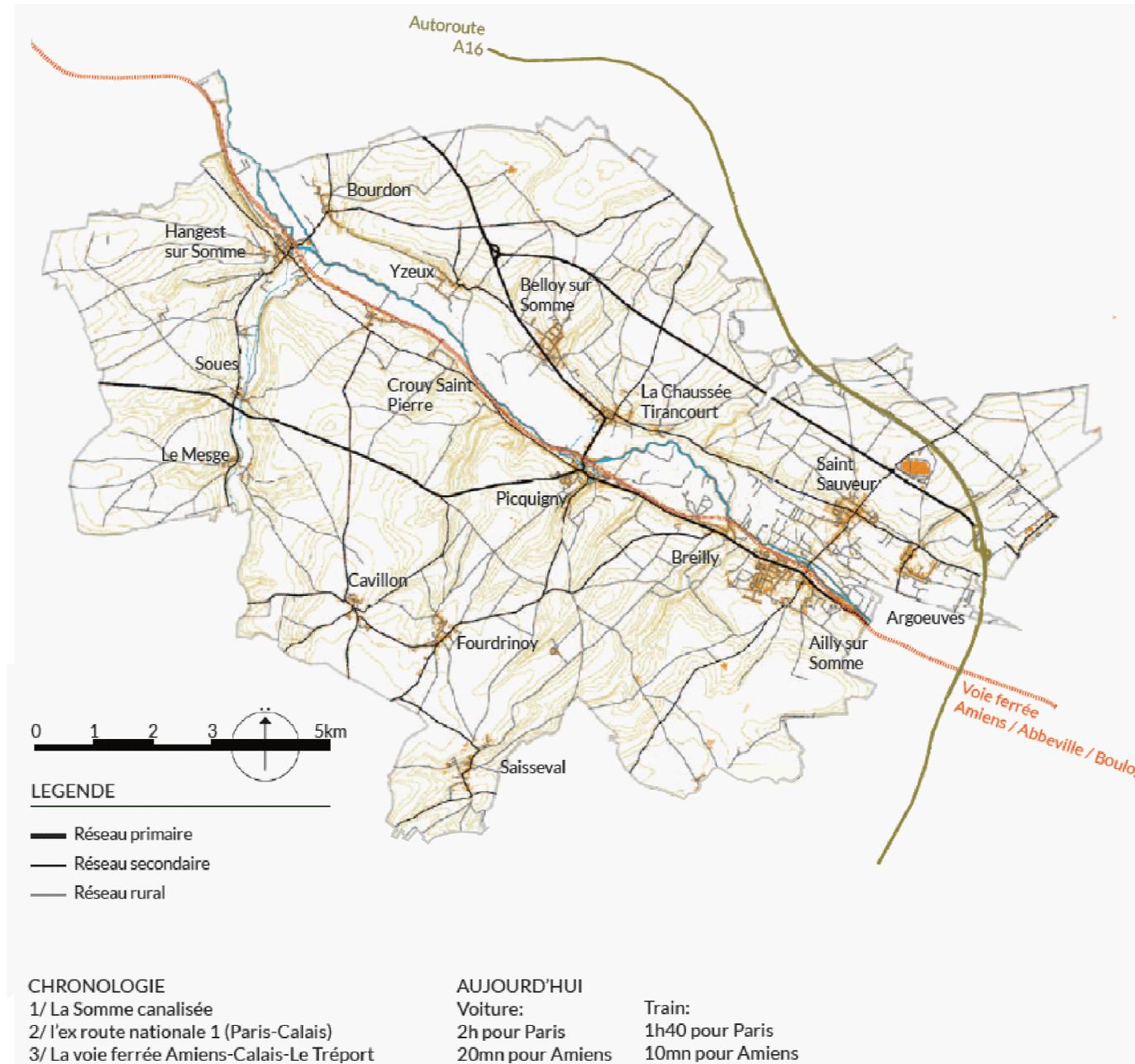
Enfin, l'organisation des voies sur le Plateau s'est faite par un maillage en étoile. Un panorama lointain existe depuis les axes de circulation.

Les perceptions depuis les voies de communication sont nombreuses :

- Pour la Vallée de la Somme :
 - o Les voies parallèles en fond de vallée : perception des vallées sèches et humides. Bordées d'alignements d'arbres ou de bourrelets arbustifs elles segmentent l'espace
 - o Les voies traversantes sont des fenêtres sur le Somme et les zones humides.
- Pour les versants :
 - o Les voies descendantes : cadrage et perspectives
- Le plateau :
 - o Les voies parallèles en bordure de plateau : ouverture sur le paysage de la vallée et les panoramas
 - o Un maillage sans accompagnement végétal



L'organisation des voies de communication





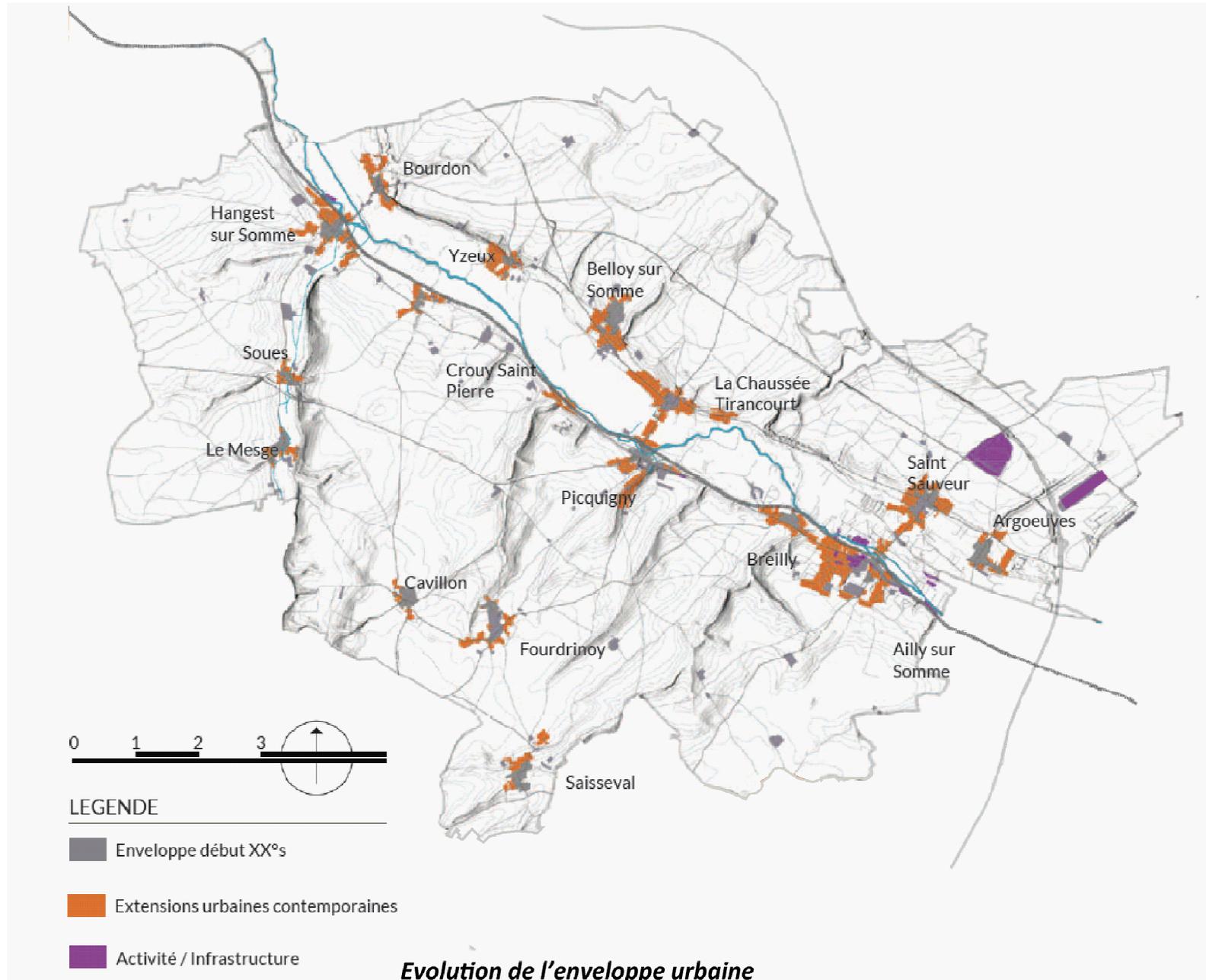
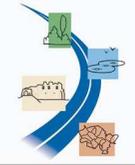
B. La répartition de l'habitat

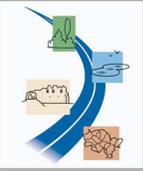
Pour la Vallée de la Somme, la répartition de l'habitat s'est faite :

- Implantée de long de la Somme, conditionnée par le relief, en retrait du fond inondable et avec le souci du contrôle du territoire
- Des villes jumelles de part et d'autre de la Somme

Pour la Vallée du Saint Landon, on parle de villages de versant.

Enfin, pour le plateau, la répartition de l'habitat s'est faite aux abords des vallées sèches, selon un maillage régulier. La concentration de l'habitat est l'héritage du système d'exploitation agricole du plateau. On retrouve aujourd'hui quelques fermes isolées sur le plateau.





2. LES FORMES URBAINES DE L'OUEST AMIENOIS

L'étude des formes urbaines sur les territoires montre trois types d'organisation de l'espace habité : les villes et villages de la Vallée de la Somme, les villages des vallées humides et les villages bosquets des plateaux.

A. Les villes et villages de la Vallée de la Somme

Les éléments de composition de villes et villages de la Vallée de la Somme sont :

- Des villes qui historiquement s'adaptent à la morphologie de la vallée de la Somme et à la présence de l'eau, entre versant abrupt et fond de vallée inondable,
- Une faible consommation d'espace et un tissu urbain dense,
- Une répartition régulière le long de la rivière,
- Des villes jumelles implantées de part et d'autre de la Somme, aux extrémités des points de passage constitués par les chaussées traversantes,
- Un autre type d'implantation, à la confluence entre la vallée de la Somme et une vallée humide/sèche, là où la pente est la plus accueillante.

En termes de perception de ces ensembles, les villes et villages se découvrent par la route entre le pied du coteau et la Somme, ou de rive à rive pour apercevoir l'enveloppe urbaine.



Villes et villages de la Vallée de la Somme



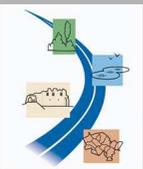
Picquigny - Carte de l'état major (1820-1860)



Carte postale ancienne la Chaussée tirancourt



Vue aérienne de la Chaussée-tirancourt - photo André Sehet



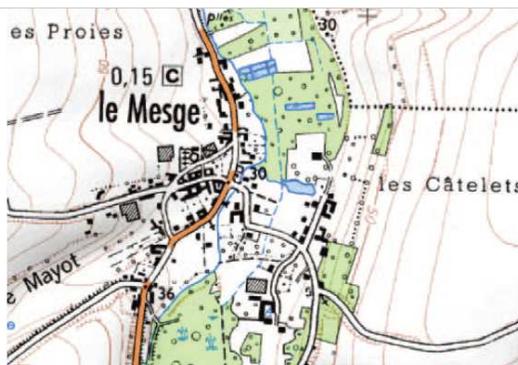
B. Les villages des vallées humides

Les éléments de composition de villes et villages de la Vallée de la Somme sont :

- Des villages qui se situent à la confluence d'une vallée sèche et de la vallée humide du Saint Landon,
- Un développement qui s'est fait entre versant et fond inondable,
- Une organisation en bordure des routes qui longent la vallée de part et d'autres du ruisseau.

En termes de perception, le tissu urbain est très lâche, ce qui donne une apparence d'imbrication entre prairies et bâtis.

Villages des vallées humides



Le Mesge - Carte ign



Le Mesge - Carte de l'état major (1820-1860)



Ruisseau de Saint Landon au coeur du village de Le Mesge



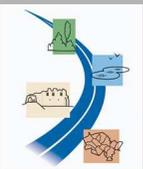
C. Les villages bosquets

Les éléments de composition de villes et villages de la Vallée de la Somme sont :

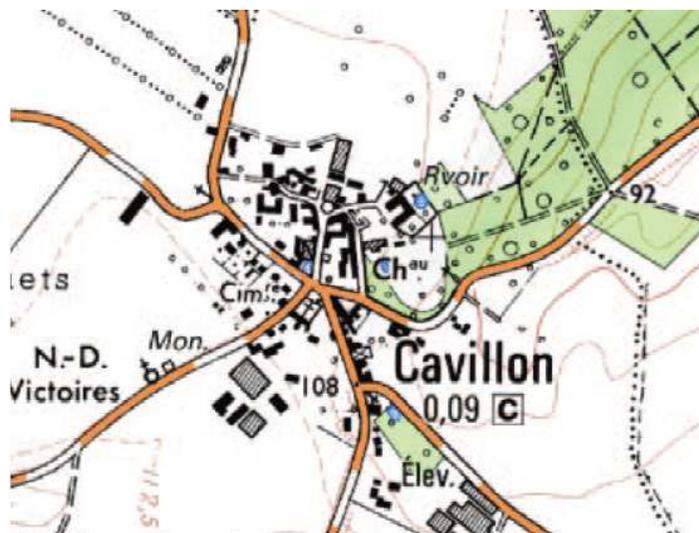
- Des villages bosquets situés à la croisée des chemins ou sur une trame viaire radiale,
- Un développement à la naissance ou aux abords d'une vallée sèche,
- Un tissu urbain lâche, peu contraint par la topographie,
- Des mares ou des espaces verts/de jeu qui structurent le cœur de village,
- Des églises et des châteaux ponctuent le tissu urbain,
- Des calvaires à la croisée des chemins pour marquer les limites des enveloppes urbaines.

En termes de perception on distingue plusieurs caractéristiques :

- Une silhouette caractéristique du village bosquet,
- Un clocher qui dépasse d'une ceinture végétale, signe d'une forme d'intégration du bâti dans le grand paysage,
- Un environnement naturel remarquable en périphérie directe du village,
- Un village protégé et ramassé au creux du bocage arboré et verdoyant, marquant un contraste fort avec les plaines cultivées qui s'ouvrent en périphérie.



Villages bosquets



Cavillon - Carte ign



Cavillon - Carte de l'état major (1820-1860)



Mare de Cavillon - photo CCOA



3. L'OUEST AMIENOIS : ENTRE INDUSTRIALISATION, ACTIVITES ET RESIDENTIALISATION PAVILLONNAIRE

Tout

A. Industrialisation de la vallée

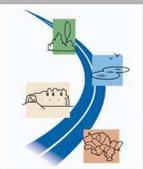
L'industrialisation est le reflet de l'histoire du territoire, à l'époque de l'industrie textile le long de la Vallée de la Somme. Ce développement a laissé une trace aujourd'hui visible sur la morphologie urbaine du territoire.

Les éléments de compositions sont :

- Un développement qui s'est fait entre voie ferrée et canal,
- Une typologie de logement ouvrier spécifique, le coron,
- Des vestiges de cette époque, à l'image de la cité Carmichael d'Ailly-sur-Somme.

En termes de perception, il faut retenir :

- Des pièces urbaines et des ilots composant un ensemble cohérent tant sur le plan architectural qu'urbanistique,
- Un rapport direct à l'eau,
- Des secteurs qui sont aujourd'hui isolés de la centralité urbaine et marginalisés.



L'industrialisation de la Vallée



Usine textile Carmichaël à Ailly-sur-Somme



Logements ouvriers Carmichaël à Ailly-sur-Somme



B. Activités et infrastructures

Les activités actuelles, et les infrastructures qui leurs sont liées, marquent le territoire.

Ainsi, les éléments de composition de la ZA des Bornes du Temps à Argoeuves / Saint Sauveur sont :

- Une implantation proche de la vallée de la Somme, à proximité d'Amiens,
- Une implantation marquée par une ligne à haute tension,
- Un terrassement important qui modifie le relief doux du plateau,
- Un accompagnement végétal très léger, et jeune.

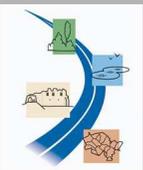
En termes de perception, l'implantation des bâtiments sur les plateaux et les végétaux jeunes permettent une covisibilité d'un plateau à l'autre. L'intégration paysagère est faible.



Co-visibilité de plateau à plateau de la zone d'activité et des lignes à hautes tension



Zone d'activité «les bornes du temps»



C. Résidentialisation pavillonnaire

Le développement du territoire et l'organisation de la trame s'est faite par une résidentialisation pavillonnaire progressive.

En termes d'éléments de composition, la résidentialisation pavillonnaire comprend :

- Des extensions linéaires le long des voies de communication,
- Des constructions qui se font en dehors de la ceinture végétale des villages bosquets,
- Un développement qui s'affranchit des contraintes topographiques.

En termes de perception, ce développement a des incidences :

- Une silhouette de ville perturbée et fragilisée,
- Une dilution de l'encrage des villages dans leur environnement.



Pavillonnaire à Ailly-sur Somme



Lotissement «les alouettes» Hangest-sur-Somme



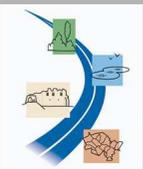
4. LES ESPACES PUBLICS

Les espaces publics sont un élément essentiel de la morphologie urbaine de l'Ouest Amiénois.

Les éléments de composition des espaces publics :

- Peu d'espaces publics dans la Vallée de la Somme, où l'espace est compté et le tissu urbain plus dense
- Des espaces publics liés à la dilatation de la voie publique
- Sur les plateaux, l'organisation des espaces publics se fait autour :
 - o Des mares (abreuvoirs, réserve d'eau ou bassin d'orage, ...)
 - o D'édifice à vocation publique (châteaux, églises, mairies, ...)
 - o D'espaces enherbés et plantés (à vocation d'espaces verts, de terrains de jeux, ...)

En termes de perception, l'usage des espaces publics est indéterminé dans des communes, la centralité étant peu marquée. On assiste à une perte progressive du fédérateur et polarisant des bâtiments limitrophes.



Dilatation de l'espace public à Breilly



Mare de la Chaussée-tirancourt



Place de la maladrerie à Saisseval, enherbée et entourée de tilleuls, un espace public très agréable



Place de l'église de la Chaussée-tirancourt aujourd'hui dédiée au stationnement